

Réunion

27 janvier 2026

---

Présidence : Mme Françoise VALLET

---

Membres présents : Mmes OSBÉRY, SIMOES, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, DUCROT, ERAY, KAJDAN, PINGUET, RIVIERE

---

Membres excusés : MM. BEAUVOIS (pouvoir à AC SIMOES), BONDUX, MOUNIR (pouvoir à F. VALLET), PONSONNAILLE (pouvoir à A. ALDAX)

---

Assistant : Mme TOURNOIS, MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

---

Membre invité excusé : M. TREPKA

---

Pour débuter cette séance, comme elle n'a pu le faire de vive voix à tous, Françoise VALLET souhaite que cette année soit belle et sereine pour chacun d'entre eux et leurs proches !  
Elle rappelle que le football est une école de la vie formidable et souhaite qu'il reste une fête et qu'il permette de véhiculer toutes les valeurs du Sport que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité !

**« Il n'y a pas d'endroit où l'homme est plus heureux que dans un stade ». Albert CAMUS.**

La Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence et souhaite la bienvenue au nouveau membre coopté : Lionel ERAY.

Lionel ERAY présente ses missions et indique qu'il préside la Commission Départementale des Terrains et fait également partie de la Commission Régionale. Il est membre de la Commission des Compétitions Seniors et d'Appel au sein du District de la Nièvre.

Il est également membre du groupement de l'AFGP 58 et fait partie du Comité Directeur de l'ASC Pouges les Eaux.

### 1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

### 2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

### **3. ADOPTION PV**

→ Comité de Direction du 05/12/2025 paru sur le site internet le 16/12/25 et dans Nièvre Footb@ll le 19/12/2025.

Dominique ATERO déplore l'absence de l'une de ses interventions lors de la retranscription du compte-rendu.

→ Bureau électronique du 13/01/26 et Bureau du 19/01/26.

Anne-Cécile SIMOES annonce que la visite de la Commission Accompagnement prévue au FC Château-Chinon-Arleuf le samedi 21 février est annulée.

Après ces rectificatifs, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### **4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE**

#### **4.1. CR ANPDF DES 19 & 20 DECEMBRE 2025 A METZ**

La Présidente a participé à la réunion des présidents de district de la LBFC et du Grand EST à Metz.

Ce rassemblement a pour but d'échanger sur les propositions de travail de la FFF :

Haithem ZAIED et René MOLLE ont fait un CR du Collège des Présidents de District dans lequel ils siègent et ont présenté la feuille de route sur 5 thèmes

- Incivilités : priorité absolue
- Accompagnement global des clubs
- Outils informatiques
- Ressources et fléchages des budgets
- Rôle des présidents de district

Des échanges ont eu lieu sur :

- Le football U7/U13
- La gestion des incivilités avec propositions de signer des conventions tripartites avec Procureur/Département/District
- L'utilisation des caméras sur arbitres
- L'opération « tablette » proposée par la FFF
- La licence à points utilisée en Alsace
- Le carton Blanc
- Les problèmes informatiques
- Le rôle des futurs conseillers en développement

#### **4.2. POINT SUR LICENCES**

Françoise VALLET présente le nombre de licenciés au 26/01/2026 soit 6 261 soit une diminution de 256 par rapport au 26/01/2025 soit 4%.

Il est constaté cette même diminution (voire plus importante) dans tous les districts de la Ligue.

#### **4.3. RAPPEL SUBVENTION**

- **FDVA : La campagne FDVA 2026** a débuté depuis le lundi 5 janvier et s'étendra jusqu'au **27 février 2026 à 12h00.**

Pour rappel, 2 types de demandes (**sur compte ASSO**) peuvent être soutenues : soit sur le **fonctionnement global** de l'association, soit sur un **projet structurant et/ou innovant**.

En collaboration avec le Service Départemental à l'Engagement, à la Jeunesse et au Sport, le CDOS a proposé aux comités et aux clubs 4 réunions visant à préciser les modalités et le cadre de cette subvention, et d'aider si besoin les associations souhaitant déposer un dossier dans l'élaboration de celui-ci.

Les dates proposées et disponibles **sur inscription** étaient :

- Mercredi 21 janvier 2026 de 19h00 à 20h30 (visio)
- Vendredi 23 janvier 2026 de 12h30 à 14h00 (visio)
- Mardi 27 janvier 2026 de 14h30 à 16h00 (visio)
- Mercredi 28 janvier 2026 de 19h00 à 20h30 (visio)

- **Aides aux Manifestations sportives** par le Conseil Départemental

Le Département peut accompagner les manifestations sportives des clubs dès lors qu'elles rentrent dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux manifestations.

Pour les événements se déroulant en 2026, les demandes d'aides sont à adresser **avant le 31 mars 2026**.

Les clubs peuvent pour cela télécharger et retourner le fichier (voir en annexe).

#### **4.4. FORMATION : RÉAGIR À UN CONFLIT**

Françoise VALLET propose aux membres du CD de suivre la formation « Réagir à un conflit » proposée dans le catalogue régional des formations Tout Terrain.

Après renseignements, cette formation pourrait avoir lieu un soir ou un samedi en fonction des disponibilités de chacun mais **surtout en fonction de la disponibilité des formateurs habilités à faire cette formation**.

Les conditions sont les suivantes :

- 40 € par participant
- 15€ de bon de formation par participant (soit un coût restant de 25€)
- Sur cette formation : max de 14 personnes
- Durée de 4h

Le CD se déclare favorable pour cette formation qui se fera sur la base du volontariat.

La Présidente va prendre attache avec la LBFC pour fixer une date.

Cette formation serait ensuite proposée aux arbitres.

#### **4.5. RÉPARTITION DES FRAIS DE FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE PAR L'IR2F**

Le Conseil de Ligue et les Districts se sont accordés sur le montant des frais pédagogiques de la nouvelle Formation Initiale en Arbitrage, pour un montant de 140€, contre 90€ les années précédentes (+ frais annexes). La différence s'explique principalement par l'ajout de la formation aux gestes qui sauvent, la plateforme d'e-learning et l'augmentation des frais administratifs. La répartition entre la Ligue et les Districts sera de 85€ pour District et 55€ pour la Ligue. Dans les 85€ qui reviennent au District, 12€ sont affectés à l'achat du livret

d'arbitrage, 18€ au kit « cartons/sifflet » et 40€ pour les frais directs de formation (défraiement des intervenants lors des formations et des observations).

#### 4.6. DISPOSITIFS « APAISEMENT DES CLIMATS DES RENCONTRES »

Françoise VALLET fait un rapide compte-rendu de la visio avec Daniel FONTENIAUD et les présidents de district au cours de laquelle Clément TURPIN a dressé un premier constat sur l'application des 4 dispositifs que la Ligue BFC a décidé de mettre au cœur de son engagement et de ses objectifs pour la saison 2025-2026, pour favoriser l'apaisement du climat des rencontres.

Pour ce faire, 4 dispositifs concrets ont été mis à disposition des acteurs pour tenter d'atteindre cet objectif

1° : Relation « capitaine/arbitre »

2° : Carton blanc joueur contestataire

3° : Carton blanc officiel d'équipe (R1-R2-R3-R1F)

4° : Protocole propos racistes, discriminatoires et/ou grossiers, injurieux

Tous les dispositifs sont appliqués dans la LBFC et les districts sauf le dispositif 3 mis en place dans la LBFC et 4 districts sur 7.

Rappel du dispositif 3 « Carton blanc officiels banc de touche » : dispositif de « répression » visant à sanctionner tout officiel d'équipe venant à contester avec véhémence les décisions de l'arbitre d'un carton blanc ayant comme conséquence de faire sortir temporairement pendant au moins 10' le capitaine de l'équipe concerné.

Il semblerait que ce dispositif ait un pouvoir dissuasif puisque très peu utilisé pendant la 1<sup>ère</sup> partie de la saison et un grand nombre d'acteurs ont noté un changement de comportement net des officiels d'équipe qui contestent moins, se retiennent, se contrôlent un peu plus par crainte de la sanction.

Après échanges entre les présidents de la LBFC, il est constaté qu'une uniformité d'utilisation de ces dispositifs dans tous les territoires et dans toutes les compétitions permettrait une meilleure compréhension, donc une meilleure acceptation, donc une meilleure efficacité.

Aussi, il est souhaité une application dans tous les districts au niveau séniors (D1 et D2 voire toutes les catégories) et des U18.

Ce dossier sera à travailler par la CDA auprès des arbitres.

#### 4.7. « LA LIGUE DE DEMAIN »

La présidente informe que la Ligue organise des groupes de réflexion sur « La ligue de demain », projet qui consiste à imaginer et améliorer ensemble l'avenir du football sur notre territoire (plus d'informations :

[Ensemble, construisons la Ligue de demain ! – LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ](#) ).

Des visios sont organisées avec

- des représentants de clubs de chaque district (4 clubs nivernais ont participé)
- des élus et salariés de district (Laurent RIVIERE et Anaïs TENAILLE pour le District)
- avec les président.e.s et présidents délégués des districts

La constitution de ces groupes a pour objectif de donner la parole aux acteurs du football lors de réunion et/ou visio destinées à évoquer les problématiques et attentes.

### 5. POINT FINANCIER

#### 5.1. DNF

Sylvie OSBERY établit un rapide point sur la situation du District arrêtée au 31 décembre 2025 qui est sensiblement la même que la saison passée.

## **5.2. Clubs**

Elle indique que le relevé va être adressé aux clubs fin janvier pour un règlement fin février.

Deux clubs n'ont toujours pas effectué leur règlement.

Pour un des clubs, les membres actent à l'unanimité de surseoir à la décision de sanction prise par le Bureau du Comité de Direction en date du 19 janvier 2026 et de réexaminer la situation, avec des avancées espérées, début mars 2026.

Pour l'autre club, une rencontre sera organisée afin d'établir un plan de financement.

## **6. POINT SUR LES COMPETITIONS**

### **6.1. Au niveau Séniors**

Michel PINGUET annonce que seulement 6 matchs sont en retard en championnats seniors et 3 matchs en critérium féminin.

Il déplore le 4<sup>ème</sup> forfait pour l'équipe de l'AS COSSAYE 2 et le forfait général de l'équipe du FC IMPHY 2 en championnat départemental 4.

Joseph BERFORINI indique que pour le critérium Vétérans, aucun match n'est pointé en retard.

### **6.2. Au niveau des Coupes**

Michel PINGUET indique que tous les matchs des 1/8 de finale de la Coupe du Conseil Départemental sont joués sauf un reporté le 1<sup>er</sup> mars 2026.

Quant à la Coupe du District, tous les matchs du 1<sup>er</sup> tour se sont déroulés le 25 janvier 2026 pour lequel il est enregistré 3 forfaits et 1 match arrêté.

Le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Féminines Seniors a eu lieu le 7 décembre 2026 avec un match reporté le 25 janvier. Les ¼ de finale sont programmés le 15 mars 2026.

A ce jour, 11 équipes se sont inscrites pour participer à la Coupe de l'Amitié dont la date butoir d'engagement est fixée le 2 février 2026.

La finale de la Coupe Vétérans est fixée le vendredi 12 juin 2026 sur un site choisi par la Commission Vétérans.

## **7. BILAN DES ACTIONS ORGANISEES PAR LE DNF**

### **7.1 Plateaux de Noël**

Pour la quatrième année consécutive, l'Equipe Technique du District a organisé la traditionnelle journée U7 des « PLATEAUX DE NOËL » fixée cette année le samedi 13 décembre 2025 sur 4 sites, qui a rassemblé 135 enfants sur l'ensemble de la journée.

### **7.2 Plateaux des Rois**

Pour la troisième année consécutive, l'Equipe Technique du District a organisé un rassemblement en salle pour la catégorie U9, la traditionnelle journée des « PLATEAUX DES ROIS » fixée cette année le samedi 24

janvier 2026 sur 4 sites et à laquelle ont participé 211 enfants.

### 7.3 Futsal

Toutes les ½ finales de U11 à U18 ont eu lieu. La Présidente remercie l'ensemble des clubs qui ont accueilli ces phases de qualification ainsi que les municipalités pour le prêt gracieux des installations.

### 7.4 Festival U13

Le 1<sup>er</sup> tour du Festival U13 Pitch s'est déroulé le 24 janvier 2026 sur 7 sites.

### 7.5 Foot en marchant

Anthony ARCHAMBAULT indique que la Rentrée du Foot en Marchant a eu lieu le 11 janvier 2026 à COULANGES LES NEVERS.

Une visioconférence sera organisée avec les 6 sections (FC NEVERS, US COULANGES, AS GUERIGNY URZY, FC ALLIGNY ST AMAND, UCS COSNE, FC CHATEAU ARLEUF) afin de mettre en place la 2<sup>ème</sup> partie de saison pour laquelle 5 dates seront proposées et une date pour la Finale Départementale. L'équipe vainqueur de cette finale participera à la Finale Régionale fixée le 23 mai 2026 à DIJON.

## 8. MANIFESTATIONS A VENIR

### 8.1 Finale Futsal les vendredi 30, samedi 31 janvier et dimanche 1<sup>er</sup> février

Ces finales auront lieu à la Maison des Sports à Nevers.

La Présidente remercie la Ville de Nevers pour la parfaite communication de l'évènement et présente l'organisation :

Vendredi 30 janvier 2026 :

- Soirée féminine, 7 équipes seniors de 18h30 à 23h00

Samedi 31 janvier 2026 :

- U15 de 09h00 à 12h00
- U11 de 14h30 à 17h30
- Seniors de 18h30 à 22h00

Dimanche 1<sup>er</sup> février 2026 :

- U13 et U13-U15F de 08h30 à 12h30
- U18 de 14h30 à 17h30

Des bons d'achats de 50€, 80€ et 120€ récompenseront les trois premiers des U11, U13, U15 et U18.

Pour les finales seniors féminines et masculines, ils seront également de 50€, 80€ et 120€.

Pour la finale U13/U16F, les 4 équipes seront récompensées par des bons d'achat également (30€, 50€, 70€ et 100€).

Tout au long du week-end, une buvette sera proposée par l'AEF le vendredi soir, l'UNAF le samedi et le dimanche par l'US COULANGES. La Présidente remercie ces 2 amicales et le club.

Tous les membres du CD sont invités à ces finales.

## **8.2. Festival U13, finale départementale le samedi 28 mars**

La ½ finale aura lieu le 28 février 2026 et la finale départementale le 28 mars 2026 (2 lieux à définir). Au niveau de la LBFC, la finale régionale aura lieu le 3 mai 2026 sur le site de l'Astragale à DIJON.

## **8.3. Festi Pouss le samedi 25 avril à Garchizy**

Le DTJ se réunira prochainement pour établir le contenu de cette journée festive destinée à la catégorie U11.

## **8.4. Challenge Interdistricts Indre/Allier/Creuse/Nièvre le jeudi 14 mai**

Cette année, le Challenge Interdistricts qui regroupe les catégories U13G, U14G et U14-U15F des 4 Districts sera organisé le jeudi 14 mai 2026 (lieu à définir).

Le site de Cosne est envisagé : la Présidente va contacter le Président.

## **8.5. Finales Tek Foot Cup et Challenge U11 le samedi 30 mai à Varennes-Vauzelles**

La Finale Tek Foot Cup ainsi que celle du Challenge U11 (1<sup>er</sup> tour le 14 mars et ½ finale le 18 avril) auront lieu, cette année, le samedi 30 mai 2026 à Varennes-Vauzelles.

## **8.6. Journée des Débutants**

La Journée des Débutants est fixée cette année le samedi 6 juin 2026 (lieu à définir).

## **8.7. Rassemblement des Sections Sportives et CHA le mercredi 10 juin**

Sébastien LEMERCIER annonce que le rassemblement départemental des Sections Sportives et Classes à Horaires Aménagés option football aura lieu le mercredi 10 juin 2026 (lieu à définir).

Cette action qui représente un moment privilégié pour l'ensemble des enfants et des éducateurs réunira donc le même jour et sur le même site les Challenges Guy PINÇON (6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>) et Marcel GIRAUT (4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>).

## **8.8. Finales des Coupes Départementales les samedi 13 et dimanche 14 juin**

Michel PINGUET indique que le club de l'AS GUERIGNY URZY a candidaté pour l'organisation de la Finale de la Coupe du District mais que, pour l'instant, le programme ainsi que les lieux n'ont pas encore été définis.

## **8.9. Rassemblement Foot en Marchant**

Afin de clôturer la saison par un moment festif, Anthony ARCHAMBAULT annonce qu'un rassemblement du Foot en Marchant sera organisé le jeudi 18 juin 2026 (lieu à définir).

## **8.10. Soirée des Champions le vendredi 19 juin**

La Présidente propose la date du vendredi 19 juin pour cette belle manifestation qui récompense les clubs sur différentes actions (champion départemental par catégorie, médailles, PEF, Challenge de l'Éthique Sportive...). Comme les autres années, les clubs seront sollicités pour proposer des bénévoles pour la remise de médailles DNF.

Cette proposition est actée à l'unanimité. Il reste à réfléchir sur quel site sera organisée cette manifestation festive qui clôture la saison.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

⇒ **Françoise VALLET** indique avoir reçu un courrier du club de l'USC GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS

### Situation du club :

Suite au réexamen du dossier, il apparaît que le District n'avait pas donné de réponse à une demande de ce club concernant un engagement d'équipe. Cette absence a amené ce club à être en infraction par rapport aux obligations d'équipes de jeunes.

Après vote (6 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions), le Comité de Direction acte que cette absence de réponse valait acceptation de cette demande.

C'est ce qu'il est appelé Règle du silence qui vaut acceptation s'il n'y a pas de réponse d'une administration, dans un délai de deux mois, à une demande.

**En conséquence, le Comité de Direction dit que le club de l'USC GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS, pour la saison 2024- 2025, n'était pas en infraction par rapport aux obligations d'équipes de jeunes.**

⇒ **Alain ALDAX :**

- Indique avoir participé avec Joseph BERFORINI et Anaïs TENAILLE à une réunion juridique organisée à la Ligue le samedi 17 janvier 2026 et pour laquelle un point a été fait sur les réserves, les réclamations et évocations entre autres.

- Propose de réfléchir sur le règlement des ententes pour les compétitions jeunes pour lesquelles chaque club doit présenter 3 licenciés au moins lors de l'engagement de l'équipe en entente en championnat en début de saison. Il est envisagé de contrôler la participation des joueurs sur un nombre précis de matchs/plateaux (à définir) qui seraient contrôlés dès le début de la saison prochaine.

⇒ **Lionel ERAY** annonce que lors de la visite de la section sportive au collège de Fourchambault, la Proviseure l'a sollicité pour obtenir une éventuelle aide financière du District afin d'emmener les élèves de la section visiter Clairefontaine. Après un rapide tour de table, cette demande est refusée.

⇒ **Laurent RIVIERE** revient sur sa difficulté rencontrée de rédiger et faire passer des articles sur les actions district notamment le Foot en Marchant. Il suggère de travailler avec les correspondants locaux.

⇒ **Dominique ATERO :**

- Indique que la seconde Formation Initiale d'Arbitre s'est déroulée du 23 au 25 janvier 2026 pour laquelle 8 candidats se sont inscrits et ont tous été reçus. De ce fait, 5 clubs se trouvent en conformité au regard des obligations du statut de l'arbitrage.

- Propose, suite aux incidents survenus lors des rencontres U15 et U18, de nommer, dans un premier temps sur la catégorie U18, 1 arbitre **senior** et deux jeunes arbitres assistants sur l'ensemble des rencontres de cette catégorie. Après divers échanges, les membres du Comité de Direction approuvent à l'unanimité cette décision.

⇒ **Joseph BERFORINI** indique avoir participé à la réunion du 17 janvier dernier à la Ligue, notamment à l'atelier relatif au statut de l'arbitrage au cours duquel les points de règlement ont été abordés.

➲ **Sylvie OSBERY :**

- Annonce avoir participé, avec Alain ALDAX, le 22 janvier dernier à la réunion d'information relative à l'organisation, comme la saison passée, du tournoi de futsal organisé par l'UEHDR de Nevers fixé le mercredi 18 février 2026 à la Maison des Sports. Le District prêtera du matériel et la CDA a proposé 4 arbitres volontaires pour participer à cette manifestation.

- Demande s'il est possible d'indiquer les ententes dans l'application FAL.

➲ **Anne-Cécile SIMOES :**

- Indique qu'à la demande des clubs, la Commission Accompagnement proposera une formation de Délégué très prochainement.

- Demande si un membre de commission de District peut apparaître sur un PV si celui-ci est sous le coup d'une suspension. Alain ALDAX lui répond négativement en précisant que la suspension doit être purgée pour toutes fonctions officielles.

- Annonce que, suite au changement de bureau et sur demande du club, la Commission Accompagnement recevra l'US Sauvigny les Bois.

Rappel agenda des prochaines réunions :

- Bureau le lundi 16 février 2026
- Comité de Direction le vendredi 13 mars 2026
- Comité de Direction le mardi 14 avril 2026

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h45.

**La Présidente du District : Françoise VALLET**

**Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F*